

Les observatoires

Ils alimentent les réflexions Emploi/Formation des Branches et favorisent leur diffusion : découvrez les observatoires que nous accompagnons.

Qu'est-ce qu'un Observatoire ?

« Un observatoire prospectif des métiers, des qualifications et des compétences (OPMQC) constitue un outil technique paritaire d'information, de connaissance et d'analyse permettant aux branches professionnelles de conduire une politique d'emploi, de qualification et de formation professionnelles.

Les commissions paritaires nationales pour l'emploi (CPNE) définissent les moyens à mettre en œuvre en fonction des objectifs attendus »*.

PORTRAITS STATISTIQUES, ANALYSE DES ACTIVITÉS ET COMPÉTENCES, ANTICIPATION DES ÉVOLUTIONS QUALITATIVES ET QUANTITATIVES DE L'EMPLOI, ÉTUDES EN MATIÈRE DE FORMATION ET CERTIFICATION...

Ces travaux peuvent être mis à disposition du grand public (entreprises, salariés, étudiants, demandeurs d'emploi, conseil en évolution professionnelle, acteurs régionaux...).

Concrètement...

Mieux **anticiper les évolutions du marché de l'emploi, des métiers et des qualifications**, disposer d'une meilleure connaissance des besoins en compétences des entreprises, en particulier des TPE/PME... Tel est l'objectif des Observatoires mis en place par Opcalia et par ses branches professionnelles.

Outils d'analyse et d'aide à la décision, ils peuvent conduire des études et enquêtes sur des problématiques liées à :

- ✔ un dispositif de formation (Observatoire des Contrats de professionnalisation),
- ✔ une thématique (Observatoire de la Diversité)
- ✔ un public spécifique (Intégration et maintien dans l'emploi des salariés handicapés),
- ✔ un métier,
- ✔ un secteur d'activité.

Ces observatoires peuvent également étudier les comportements et intentions des entreprises en matière d'emploi et de formation, en lien avec un ou plusieurs thèmes d'actualité.

L'accompagnement d'Opcalia

Nous réalisons ou accompagnons la réalisation de ces travaux d'Observatoire pour les Branches qui le souhaitent.

Les observatoires en vidéo

*ANI du 14 décembre 2013 relatif à la formation professionnelle